



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 Février 2022

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Annie RADUGET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Février 2022

Présents : : M. Alexandre BRUNET, Mme Valérie CHARLES, M. Jérémie DUPIN, Mme Nadège FOSSE, M. Patrick JACQ, Mme Marie-Claude LADANNE, M. Morgan MOREAU, M. Tony PLISSON, Mme Annie RADUGET.

Absents ayant donné procuration : Mme Jeanne-Marie LEGOFFE à Mme Annie RADUGET, M. Michel BLIN à Mme Marie-Claude LADANNE

Secrétaire de séance : Mme Nadège FOSSE

- **Approuve**, le compte-rendu de la dernière séance du 3 Décembre 2021 et signés par les membres présents du Conseil.

- **Décide, à l'unanimité** le renouvellement de la Convention 2022 avec la SPA du Cher et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2022.

- **Décide, à l'unanimité**, d'attribuer pour l'année 2022, aux associations, les subventions ci-dessous et d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2022.

Sapeurs-Pompiers de Lunery	50 €
Sapeurs-Pompiers de Châteauneuf	50 €
Conseil Départemental de l'Accès aux Droits du Cher (C.D.A.D.)	30 €
Facilavie	50 €
Secours Populaire	50 €
Fondation du patrimoine	55 €
Mission locale (Bourges, Mehun, St Florent sur cher)	50 €
AMD Aide au maintien à domicile des personnes âgées	50 €
La Croix Rouge française	50 €
Association « Vallée du Cher »	30 €

-**Décide, à l'unanimité**, de renouveler le contrat avec SEGILOG et d'inscrire les montants au budget 2022.

-**Décide, à l'unanimité**, d'adopter les travaux d'aménagement au cimetière et solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR).

-**Décide, à l'unanimité**, de renouveler la composition du comité de pilotage et approuve la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

-**Décide, à l'unanimité**, d'entériner juridiquement le temps de travail des agents de la collectivité à l'obligation légale des 1 607 heures.

-**Désigne, à l'unanimité**, les membres pour la commission d'actions sociales.

-**Donne, à l'unanimité**, un avis à la motion pour l'appel au premier Ministre relative à la désertification médicale.

-**Prend acte, à l'unanimité**, des nouvelles dispositions en vigueur en matière de Protection Sociale Complémentaires (P.S.C) des agents territoriaux et donne son accord de principe pour participer à l'enquête lancée par les Centres de Gestion afin de connaître les intentions et souhaits des collectivités et de leurs établissements en matière de prestations sociales complémentaires

Informations :

➤ S.D.I.S.

La contribution pour 2022 s'élève à 5 775 € (+ 0,80 %) pour 224 habitants.

Pour information :

Année	2021	2020	2019	2018
Habitants	222	219	211	205
Euros	5 729 €	5 631 €	5 466 €	5 394 €

➤ S.D.E.18

Les 24, 25 et 26 janvier 2022, le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher a effectué la rénovation de l'éclairage public du Centre Bourg.

Notre commune est alimenté d'un éclairage public tout en LED.

➤ Plantations

- Ecole de LUNERY/ROSIERES :

Le 12 janvier 2022, une haie d'arbustes a été plantée par les CM1 et CM2.

- PAYS BERRY ST AMANDOIS :

Le 17 février 2022, notre commande de 87 arbustes a été plantée par les Ets et Service d'Aide par le Travail VERNET Industriel de St Amand.

➤ Organisations élections :

- Présidentielles : les 10 et 24 avril 2022.
- Législatives : les 12 et 19 juin 2022.

➤ Sapeurs-Pompiers Volontaire :

Recrutement sur les communes de Lunery, Lapan, St-Caprais, Primelles, Villiers et Arçay.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.